



42° rallye national des Ardennes Moderne / 5° rallye VHC/ 4° rallye VHRS CPEA les 4 et 5 juin 2022

ADDITIF ORGANISATEUR n°2.

Modification du règlement.

Ne concerne que les concurrents VHRS:

ARTICLE 1P: Organisation

1.3P Vérifications.

1.3.4 Un briefing oral sera obligatoirement organisé par le directeur de course VHRS et à cette occasion un briefing écrit sera remis, contre émargement, aux équipages : **samedi 5 juin à 15h00 (au lieu de 16h00)** à proximité du panneau d'affichage du Foirail.

Ensuite les équipages VHRS seront autorisés à rentrer dans le parc fermé pour paramétrer leurs équipements sous surveillance des commissaires présents.

Bun Dun Accident State of the Special Automotion Regulation Regulation 12 to 18 87 94